



Le prélèvement automatique est le moyen de paiement idéal, qui vous assure de nombreux avantages et vous simplifie la vie !

Vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique ?

Rien de plus facile... Suivez les 3 étapes !

- 1** Je remplis le mandat de prélèvement (ci-dessous)
- 2** Je joins mon relevé d'identité bancaire (RIB)
- 3** J'envoie tous les documents au siège de l'Office ou je les dépose à mon agence

Attention, compte tenu du délai nécessaire pour sa mise en place, le prélèvement automatique ne s'appliquera que sur votre prochain avis d'échéance et ne dispense pas du paiement de celui en cours.

Veillez vérifier que la mention "prélèvement automatique" figure bien sur votre prochain avis d'échéance.

70% des locataires ont déjà fait ce choix !

Simplifiez-vous la vie avec

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

⊕ ÉCONOMIQUE

GRATUIT !

J'économise les frais d'envoi, mais aussi mon temps de déplacement.

⊕ TRANQUILLE

AUCUN RISQUE D'OUBLI !

J'évite les retards de paiement et les relances pour loyer impayé.

⊕ PRATIQUE

SANS SURPRISE !

Je choisis ma date de prélèvement pour gérer au mieux mon budget. Flexible, j'interromps mon mandat à tout moment.

✉ contact@perigordhabitat.fr ☎ 05 53 02 15 00 🌐 www.perigordhabitat.fr

📍 **Siège social :** Périgord HABITAT - Créavallée Nord - Créapark 2 - 212 boulevard des Saveurs - 24660 Coulounieix-Chamiers

Etablissement public local à caractère industriel et commercial - Siren 272 400 011 - APE 6820A - R.C.S. Périgueux



Mandat de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Périgord Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Périgord Habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée selon les délais en vigueur. Les informations obligatoires, devant vous être communiquées au titre de la pré-notification, seront portées sur l'avis d'échéance. Ce dernier vous sera remis, au moins sept (7) jours avant la date de prélèvement.

RUM*

*Référence Unique de Mandat remplie par Périgord Habitat

N°ICS FR96ZZZ398892

Identifiant Créancier SEPA

Créancier

PERIGORD HABITAT
Créavallée Nord - Créapark 2
212 boulevard des Saveurs
24660 Coulounieix-Chamiers

Mandat à retourner à l'adresse de Périgord Habitat,
accompagné de votre relevé d'identité bancaire (RIB)

Prélèvement

Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Je choisis le prélèvement automatique de mon loyer tous les :

5 du mois 7 du mois 10 du mois 15 du mois

Titulaire du compte à débiter

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Désignation du compte à débiter

IBAN

BIC

Signature

Signature obligatoire

Fait à

Le,